4-Stroke Motorcycle Oil 20W-50 Premium Synthetic

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 19-8-2011 Date de révision: 15-1-2015 version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 4-Stroke Motorcycle Oil 20W-50 Premium Synthetic

code du produit : 52000S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Polyolefine polyamine succinimide, polyol	(N° Index) R53	1 - 2,5	Aquatic Chronic 4, H413
Polyolefine polyamine succimide, borated		1 - 2,5	Aquatic Chronic 4, H413

Zinc Alkyldithiophosphate	(N° CAS) 68649-42-3 (N° CE) 272-028-3 (N° REACH) 01-2119493635-27	0,1 - 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne	(N° CAS) 90194-27-7 (N° CE) 290-636-7 (N° Index) 271-877-7	0,1 - 0,5	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc Alkyldithiophosphate	(N° CAS) 68649-42-3 (N° CE) 272-028-3 (N° REACH) 01-2119493635-27	(5 =<C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation : Pas nécessaire.

Après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Après ingestion : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation : Aucune sous utilisation normale.

Après contact avec la peau : Usage pendant une longue période peut causer irritation.

Après contact oculaire : Peut provoquer une irritation légère.

Après ingestion : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Bien que des données existent sur l'inflammabilité de cette substance, il est difficile de l'enflammer à l'air et il est classé comme ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas d'informations complémentaires disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	: < 50 °C
Lieu de stockage	: Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires	: Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Equipement de protection individuelle:

Gants.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR), Chlorure de polyvinyl (PVC)	5 (> 240 minutes)			EN ISO 374

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires:

Conc. élevée de gaz/vapeurs: masque à gaz, type de filtre A

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: marron.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 110 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible.

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 851 g/l
Solubilité	: Eau: pratiquement insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 135 mm²/s 40C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune sous utilisation normale.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Aucune sous utilisation normale.

10.5. Matières incompatibles

Matières comburantes. Acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs nocifs/irritants p.ex.: monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Zinc Alkyldithiophosphate (68649-42-3)	
DL50 orale rat	2230 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

4-Stroke Motorcycle Oil 20W-50 Premium Synthetic	
Viscosité, cinématique	135 mm²/s 40C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

Polyolefine polyamine succinimide, polyol	
CL50 poisson 1	Aucune donnée disponible

Zinc Alkyldithiophosphate (68649-42-3)	
CL50 poisson 1	1 - 5 mg/l @ 96h
CE50 Daphnie 1	1 - 1,5 @ 48 h
CE50 autres organismes aquatiques 2	1 - 5 mg/l Algae @ 96 h
NOEC (aigu)	1 mg/l @ 96 h (Fish)
NOEC chronic algae	1 mg/l @ 96 h

Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne (90194-27-7)	
CL50 poisson 1	Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

4-Stroke Motorcycle Oil 20W-50 Premium Synthetic	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

Zinc Alkyldithiophosphate (68649-42-3)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne (90194-27-7)	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Zinc Alkyldithiophosphate (68649-42-3)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne (90194-27-7)	
Log Kow	> 3
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Zinc Alkyldithiophosphate (68649-42-3)	
Sol	Aucune donnée disponible.

Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne (90194-27-7)	
Sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Danger de pollution de l'eau alimentaire (eaux souterraines). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 13 02 00 - Huile moteur usagée, huile de la transmission et huile de graissage des déchets. 13 02 05 - Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale. 15 01 10 - Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid (NL)	: 11 - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Zinc Alkyldithiophosphate est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	: Zinc Alkyldithiophosphate est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2

Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Alcaryl sulfonate de calcium à longue chaîne. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.